

DEL2024_06_116

Nombre de Conseillers en exercice : 35
Présents : 26
Votants : 35



EXTRAIT DU REGISTRE DE DELIBERATIONS CONSEIL MUNICIPAL DU 26 JUIN 2024

L'an deux mille vingt quatre, le vingt six juin, à 19 heures 00 le Conseil Municipal de la commune de MONTFERMEIL, s'est réuni à l'Hotel de Ville, sous la présidence de **M. Gérard GINAC - 1er Adjoint au Maire** à la suite de la convocation adressée le 20 juin 2024.

PRESENTS :

M. Gérard GINAC, Mme Marie-Claude HUART, M. Alain SCHUMACHER, Mme Maria PINTO, Mme Djena DIARRA, M. Jean ARSLAN, Mme Maria DA SILVA, M. Serge CADIO, Mme Nafi SIBY, M. Mohamed DAHMOUNI, Mme Sophie GERARD, M. Laurent CHAINEY, Mme Peguy ETIENNE, Mme Zoé AHOANGONOU, Mme Halima BOUKREDINE, Mme Malgorzata DUDEK, M. Jean-Yves LAVALLEZ, Mme Chrystel LAÏDOUNI, M. Mouloud MEDJALDI, M. Ludovic PEDRO, M. Kevin CAUCHIE, M. Antoine JOUSSET, M. Christian BRICKX, M. Farid KACHOUR, M. Jean Ryad KECHAOU, M. Mohammed YACHOU

ABSENT / PROCURATIONS:

M. Xavier LEMOINE (donne procuration à M. Gérard GINAC), M. Franck BARTH (donne procuration à M. Alain SCHUMACHER), Mme Isabelle TERREN (donne procuration à Mme Maria DA SILVA), Mme Najat HASHAS (donne procuration à Mme Djena DIARRA), M. Christophe DA CRUZ (donne procuration à Mme Maria PINTO), Mme Maryline MARQUES (donne procuration à Mme Marie-Claude HUART), M. Karim BENMISSI (donne procuration à M. Jean ARSLAN), Mme Angélique PLANET-LEDIEU (donne procuration à M. Christian BRICKX), Mme Laurence RIBEAUCOURT (donne procuration à M. Farid KACHOUR)

M. Jean-Yves LAVALLEZ a été désigné comme secrétaire de séance, conformément à l'article L. 2121-15 du CGCT.

MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Sur proposition de Gérard GINAC.

Le Conseil Municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu le Code général de la fonction publique,

Vu la délibération n°2024_01_003 du 31 janvier 2024 portant dernièrement modification du tableau des effectifs,

Vu le tableau des effectifs,

Considérant la nécessité d'actualiser le tableau des effectifs pour entériner les inscriptions sur liste d'aptitude à l'accès au grade de rédacteur par la voie de la promotion interne, par la création de 2 postes de rédacteur,

Considérant qu'il convient de créer un poste d'adjoint administratif principal de 2ème classe pour un changement de filière,

Considérant qu'il convient également de créer les postes suivants :

- Chargé d'opérations Bâtiments sur le cadre d'emplois des ingénieurs,
- Référent Restauration sur les cadres d'emplois des rédacteurs ou des adjoints administratifs

DEL2024_06_116

Considérant qu'il convient enfin d'adapter les postes existants aux nouvelles missions de la collectivité, et donc de modifier les postes suivants :

- transformer le poste de Responsable des Affaires Scolaires, créé sur les cadres d'emplois des attachés ou des rédacteurs par délibération du 10 février 2021, en poste de Référent Scolaire sur les cadres d'emplois des rédacteurs ou des adjoints administratifs.

Considérant que les cadres d'emplois ainsi créés seront supprimés à l'issue des recrutements effectifs sur les grades, pour ceux non pourvus en définitive ;

Considérant que tout emploi créé peut être pourvu par un fonctionnaire, et à défaut par un agent contractuel lorsque le statut le permet, dans les conditions fixées par le Code général de la fonction publique (Livre III Titre III Recrutements par contrat) ;

Considérant que dans ce cas, la rémunération sera calculée au maximum sur l'indice brut terminal de la grille indiciaire du grade de recrutement ;

Il est proposé au Conseil Municipal :

- De modifier le tableau des effectifs par la création des emplois suivants :
 - 2 rédacteurs
 - 1 adjoint administratif principal de 2ème classe
 - 1 Chargé d'opérations Bâtiments sur le cadre d'emplois des ingénieurs
 - 1 Référent Restauration sur les cadres d'emplois des rédacteurs ou des adjoints administratifs
- De modifier le tableau des effectifs par la transformation du poste de Responsable des Affaires Scolaires, créé sur les cadres d'emplois des attachés ou des rédacteurs par délibération du 10 février 2021, en poste de Référent Scolaire sur les cadres d'emplois des rédacteurs ou des adjoints administratifs.
- De dire que les dépenses ainsi envisagées seront imputées sur le chapitre 012 du budget de l'exercice en cours.

Le Conseil Municipal a voté à l'unanimité par :

35 POUR

M. Xavier LEMOINE, M. Gérard GINAC, Mme Marie-Claude HUART, M. Alain SCHUMACHER, Mme Maria PINTO, M. Franck BARTH, Mme Djena DIARRA, M. Jean ARSLAN, Mme Maria DA SILVA, M. Serge CADIO, Mme Nafi SIBY, M. Mohamed DAHMOUNI, Mme Sophie GERARD, M. Laurent CHAINEY, Mme Peggy ETIENNE, Mme Zoé AHOANGONOU, Mme Isabelle TERREN, Mme Halima BOUKREDINE, Mme Malgorzata DUDEK, M. Jean-Yves LAVALLEZ, Mme Chrystel LAÏDOUNI, M. Mouloud MEDJALDI, Mme Najat HASHAS, M. Christophe DA CRUZ, Mme Maryline MARQUES, M. Karim BENMISSI, M. Ludovic PEDRO, M. Kevin CAUCHIE, M. Antoine JOUSSET, M. Christian BRICKX, Mme Angélique PLANET-LEDIEU, Mme Laurence RIBEAUCOURT, M. Farid KACHOUR, M. Jean Ryad KECHAOU, M. Mohammed YACHOU

Ainsi fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Le Secrétaire de séance,

Jean-Yves LAVALLEZ



Le présent acte peut faire l'objet d'un recours, dans un délai de 2 mois à compter de sa date de publication ou de notification, auprès du Tribunal Administratif de Montreuil-sous-Bois, 7, rue Catherine Puig – 93100 Montreuil-sous-Bois.

Le Maire,

Xavier LEMOINE



CERTIFIE EXECUTOIRE

Transmis le 02/07/2024

Au Représentant de l'Etat

Publié le 02/07/2024

Montfermeil, le 02/07/2024

Pour le Maire, par délégation,
Directeur Général (Adjoint)

